

Fiche de synthèse du cas d'étude

Contexte

NOM DE L'ENTREPRISE

Schneider Electric

Secteur
Industrie manufacturière

Sous-secteur
Machines et appareils électriques

Chiffre d'affaires 2019
27,2 milliards d'euros

Cotée sur
Euronext

ÉTUDE DE CAS

Périmètre d'utilisation : Ensemble de l'entreprise **Période d'évaluation :** 2019

Périmètre

	Pression ASEFN	Pression CC	Pressions aquatiques
Scope 1	✓	✓	✓
Scope 2	✓	✓	✓
Scope 3	Rang 1	✓	✓
	Reste de la chaîne de valeur	✓	✓
	Aval	○	○

❓ Pourquoi ?

QUANTIFIER LES IMPACTS POTENTIELLEMENT MAJEURS SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES OPPORTUNITÉS LE LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE SCHNEIDER ELECTRIC, AVEC UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE ET GLOBALE

🔍 Quoi ?

INTÉGRALITÉ DES IMPACTS (SCOPE 1, 2 ET 3 AMONT). DE PLUS, LES IMPACTS EN AVAL LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ONT ÉTÉ ÉVALUÉS

📅 Quand ?

IMPACTS SUR L'ANNÉE 2019

👤 Pour qui ?

ÉQUIPES ENVIRONNEMENT ET STRATÉGIE DE SCHNEIDER ELECTRIC PARTIES PRENANTES EXTERNES, INCLUANT UN APPEL À L'ACTION D'AUTRES ENTREPRISES

📅 À quelle fréquence ?

ÉVALUATIONS SIMPLIFIÉES RÉGULIÈRES AFIN DE SUIVRE LES PROGRÈS ET ÉVALUATIONS COMPLÈTES LORS DE MISES À JOUR SIGNIFICATIVES DU GBS

📍 À quelle précision ?

AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE, EN PRENANT EN COMPTE LES DONNÉES COLLECTÉES À DIFFÉRENTS NIVEAUX DONT LES SITES ET CATÉGORIES D'ACHAT

DONNÉES COLLECTÉES

Données	Niveau de détail	Source
Utilisation des terres	Surface occupée en Scope 1 par les sites de production, les centres de distribution (logistique) et les bureaux (m ²)	Schneider Electric (SE) : Reporting & calculs internes
Volumes des consommations et prélèvements d'eau	Volumes d'eau consommés ou prélevés en Scope 1, par site ou par pays (m ³)	SE : Reporting extra-financier
Émissions de GES	Émissions de GES des Scopes 1, 2 et 3 (amont et aval) (kg CO ₂ -eq)	SE : Reporting extra-financier
Achats de matières premières	Tonnages de minerais métalliques, de pétrole brut et de grumes de bois achetés (t)	SE : Reporting interne, calculs d'empreinte carbone & hypothèses spécifiques
Achats	Ventilation des achats directs par catégorie d'approvisionnement (EUR)	SE : Reporting interne
Données financières	Chiffre d'affaires total et ventilation par industrie et par pays (EUR)	SE : Reporting financier & reporting interne
Énergie	Électricité achetée par pays et par technologie. Combustibles fossiles achetés pour le chauffage.	SE : Reporting extra-financier

Analyse des empreintes

RÉSULTATS

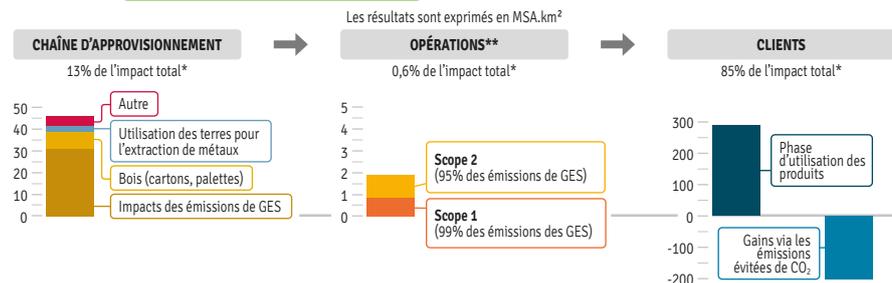
RÉSULTATS INTÉGRÉS VERTICALEMENT

(Somme des Scopes 1, 2 et 3 amont)

Impact **statique terrestre**
3 600 MSA.km²

Impact **dynamique terrestre**
340 MSA.km²
+ 288 MSA.km²
(Aval, excluant les émissions évitées)

Impact **statique aquatique**
140 MSA.km²



Les échelles sont adaptées afin de faciliter la lecture des graphiques.

*Hors émissions évitées **Exceptionnellement pour Schneider Electric, les impacts Scope 2 sont comptés parmi les « Opérations » et non dans la chaîne d'approvisionnement

Figure 12: Empreinte dynamique terrestre de Schneider Electric

MESSAGES CLÉS

- Les impacts en amont constituent une part très significative des impacts de Schneider Electric sur la biodiversité : l'engagement et la traçabilité au sein de la chaîne de valeur (notamment l'approvisionnement en plastiques, métaux et bois) sont clés pour faire face à la perte de biodiversité.
- Le principal facteur de perte de biodiversité causée par Schneider Electric correspond aux émissions de GES en Scope 3 aval, issues de la phase d'utilisation des produits : l'ambitieuse politique carbone de Schneider Electric présente de fortes synergies avec la politique biodiversité devant être adoptée.
- Les impacts causés par les opérations directes sont relativement limités (<1%) mais des leviers d'action existent, permettant de les réduire davantage : l'intensité de l'usage des sols pour les bureaux, les sites de production et les centres de distribution peut être réduite via une moindre occupation des sols, et les consommations et prélèvements d'eau dans les bassins versants soumis à stress hydrique peuvent être davantage diminués.

AMÉLIORATIONS

- Puisque les impacts en Scope 3 aval représentent une part élevée des impacts, il est nécessaire d'affiner les estimations liées aux tonnages de matières premières et au contenu recyclé. Il est également nécessaire de mieux comprendre l'impact du bois recyclé et certifié. Des développements liés à l'évaluation de la biodiversité aquatique sont nécessaires afin de réduire les incertitudes.

3.2 Schneider Electric

En tant que spécialiste mondial de la gestion de l'énergie et de l'automatisation présent dans plus de 100 pays, Schneider Electric propose des solutions énergétiques intégrées sur de multiples segments de marché. La durabilité est au cœur de sa stratégie et l'entreprise a récemment entamé son parcours en faveur de la biodiversité. Pour Schneider Electric, l'évaluation de son empreinte biodiversité a donc été l'occasion de quantifier les *impacts potentiellement majeurs* et les opportunités en lien avec la biodiversité tout au long de sa chaîne de valeur, à travers une approche globale et scientifique.

L'évaluation de l'empreinte biodiversité des activités de Schneider Electric a été réalisée selon les 4 étapes décrites en section 1.2.2.

Dans les paragraphes suivants, l'application de ces étapes au cas particulier de Schneider Electric sera discutée⁽¹⁾.

(1) Pour plus d'informations, se référer à la description de l'étude de cas compilée pour la Plateforme EU Business@Biodiversity (EU B@B, 2021).

BOX 3

Témoignage invité – Esther Finidori sur sa conviction en matière de prise en compte de l'environnement en entreprise : quantifier, élaborer des stratégies, agir



Nous sommes à un tournant pour la biodiversité et une accélération drastique est nécessaire afin d'éviter un bouleversement majeur de notre société. Les dix dernières années nous ont appris que beaucoup pouvait être fait à l'échelle individuelle, gouvernementale ou de l'entreprise pour limiter les changements climatiques. Dans les années à venir, nous devons reproduire et accélérer l'adoption de ces meilleures pratiques dans le domaine de la biodiversité.

Pour débiter leur chemin vers la prise en compte de la biodiversité, les entreprises doivent mesurer leur impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur, définir des stratégies ambitieuses et fondées sur la science, et prendre les mesures appropriées.

En 2020, Schneider Electric a été la première entreprise à mesurer son empreinte biodiversité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, grâce au Global Biodiversity Score. Sur la base de cette approche scientifique, nous nous sommes engagés à n'atteindre aucune perte nette (NNL, c'est-à-dire « *No Net Loss* ») de biodiversité dans nos opérations directes d'ici 2030.

Comprendre nos impacts nous a permis d'identifier des solutions pour agir dès maintenant. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre représentent plus de 95 % de l'impact de Schneider Electric sur la biodiversité ; ainsi, l'intensification de la lutte contre les changements climatiques est un levier essentiel pour préserver la biodiversité.

Chez Schneider Electric, nous nous engageons à :

- **Développer des solutions pour la biodiversité.** Nous innovons chaque jour pour aider nos clients à réduire leurs émissions de CO₂. En 2020, avec Schneider, nos clients ont évité 75 Mt CO₂. Dans les années à venir, nous les aiderons à éviter 100 Mt CO₂ en moyenne chaque année.
- **Transformer la chaîne de valeur,** en travaillant avec nos fournisseurs pour améliorer la traçabilité des

matières premières et des composants, en développant les principes de l'économie circulaire (aussi bien avec nos fournisseurs qu'avec nos clients) et en augmentant la part des matériaux à (plus) faible impact environnemental.

- **Agir localement pour préserver les écosystèmes.** Partout où nous opérons, nous nous engageons à avoir un programme de préservation et de restauration de la biodiversité d'ici 2025.

Nous sommes bien conscients que nous ne réussissons pas seuls dans cette aventure et que l'ensemble du système économique doit se mobiliser pour relever le défi. Le secteur financier a également un rôle majeur à jouer : pour le changement climatique, il s'agit aujourd'hui du moteur créant l'élan nécessaire à une accélération des stratégies des entreprises.

Le secteur privé peut d'ores et déjà commencer à quantifier ses impacts sur la biodiversité, à comprendre les interdépendances entre nature et entreprises, à identifier les risques et à définir des plans d'action en s'engageant à obtenir une perte nette de biodiversité nulle (NNL). La responsabilité de chaque entreprise et investisseur est de s'assurer que ses activités économiques respectent une trajectoire favorisant la préservation et la restauration de la biodiversité.

Des objectifs internationaux clairs et mesurables doivent également être fixés lors des prochaines instances internationales (comme la COP15), à l'instar de l'objectif de 1,5°C nous montrant clairement la voie de l'action climatique.

C'est maintenant que nous devons agir et la quantification de l'impact est un premier pas indispensable en ce sens.

Esther Finidori,

Vice-Présidente Environnement, Schneider Electric

3.2.1 Cadrage

Le cadrage de l'évaluation est une étape importante puisqu'il permet de fixer les limites et de poser les bases de l'étude. Il mobilise généralement le porteur de projet et les assesseurs et, dans le cas de Schneider Electric (ici le porteur de projet), cela a duré quelques semaines.

A PÉRIMÈTRE

Les questions suivantes ont été traitées pour définir le périmètre d'évaluation de Schneider Electric :

- Quelles business units, quelles filiales ?

Ensemble du groupe Schneider Electric

- Quels pays, quels sites ? **Global**
- Quelle est l'année de l'évaluation ? **2019**
- Quels Scopes ?

Intégral : Scopes 1, 2 et 3 en amont. De plus, les impacts du changement climatique en aval ont été évalués.

B SCREENING DES THÉMATIQUES BIODIVERSITÉ

Pour identifier les étapes les plus impactantes dans la chaîne de valeur, un premier examen des impacts au niveau sectoriel est généralement effectué avec le GBS, sur la base de la répartition du chiffre d'affaires par région et par secteur. Au niveau du site, un screening de la présence d'espèces menacées (liste rouge de l'UICN, par exemple) ou d'aires protégées à proximité peut être effectué avec des outils tels que l'Outil d'évaluation intégrée de la biodiversité ou (IBAT)⁽¹⁾, comme recommandé dans le rapport du UNEP-WCMC sur les indicateurs de biodiversité pour les entreprises extractives (UNEP-WCMC, 2019).

- Quelles sont les principales sources d'impact sur la biodiversité au sein de la chaîne de valeur de l'entreprise ?

(1) <https://www.ibat-alliance.org/>

Dans le cas de Schneider Electric, le premier screening des impacts avec le GBS a mis en évidence l'importance des impacts du changement climatique, ainsi que des impacts Scope 3 amont. Par conséquent, la collecte de données s'est principalement concentrée sur ces éléments.

- Quelles sont les espèces menacées, les aires protégées, les habitat essentiels, etc. autour des sites de l'entreprise ?

Schneider Electric prévoit d'utiliser IBAT en complément du GBS pour acquérir des connaissances sur les zones protégées et les espèces menacées présentes autour de ses sites (Schneider Electric & CDC Biodiversité, 2020).

3.2.2 Collecte des données

La collecte de données est probablement l'une des étapes les plus chronophages d'une EEB. Collecter les meilleures données disponibles et les plus pertinentes nécessite l'implication de nombreux départements de l'entreprise évaluée. Les efforts doivent se concentrer sur les pressions identifiées comme les plus importantes lors du screening : en d'autres termes, les efforts de collecte de données doivent être proportionnels aux impacts attendus qui leur sont associés (e.g., 80 % des efforts pour les données associées à 80 % des impacts). Dans le cas de Schneider Electric, cette étape a duré environ 2 mois et a mobilisé porteurs de projet et consultants, l'équipe achats, ainsi que des experts en Analyse du Cycle de Vie (ACV).

- Quel type de données peut-on collecter ?

Sur la base des résultats de l'étape 1, la collecte de données s'est concentrée sur les données d'approvisionnement et les données liées aux changements climatiques. Pour les premières, les experts ACV de Schneider Electric ont collaboré avec les équipes achats afin d'obtenir les données de matières premières des produits fabriqués.

Le Tableau 21 synthétise les données de Schneider Electric, pour chaque pression sur la biodiversité et chaque Scope ; ainsi que la matérialité de l'impact associé, telle qu'identifiée à l'étape précédente.

Tableau 20 : Exemple de représentation fictive (non liée au cas de Schneider Electric) du screening des principales sources d'impacts (● = le moins important ; ●●●●● = le plus important)

SCOPES	CHANGEMENT D'UTILISATION DES TERRES/MERS	EXPLOITATION DIRECTE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES	CHANGEMENT CLIMATIQUE	POLLUTION	ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
Scope 1	●	●	●●●	●●	
Scope 2	●	●	●●●●●	●	
Scope 3 amont	●●●●	●●●●●	●●●●	●●●	

Tableau 21 : Données collectées pour Schneider Electric (Schneider Electric & CDC Biodiversité, 2020)

PRESSIONS IPBES	SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 3 AMONT	SCOPE 3 AVAL
Changement d'utilisation des terres/mers	○ Surface du terrain occupé (m ²)	Pas encore évalué dans le GBS 1.0	●	Pas encore évalué dans le GBS 1.0
Exploitation directe	○ Volumes d'eau consommés ou prélevés par site ou par pays (m ³)		●●●●● Tonnages de minerais métalliques, pétrole brut et de bois achetés (t)	
Pollution	○ Évalué via les données financières		●●●●● Achats par catégorie d'approvisionnement (EUR) Achats d'électricité par pays et technologie	
Changement climatique	●●● Emissions de GES (kg CO ₂ -eq)			
Espèces exotiques envahissantes	Pas encore évalué dans le GBS			

Légende : ○ Non matériel ● Matériel ●●● Très matériel

3.2.3 Calcul

L'étape de calcul est réalisée à l'aide d'une interface utilisateur simple, issue du package R développé par CDC Biodiversité. Cette interface est alimentée par les données collectées à l'étape précédente, organisées en entrées standards développées pour faciliter le processus de modélisation. Les impacts sur la biodiversité des activités de l'entreprise évaluée sont calculés : des graphiques standards et un fichier Excel contenant les résultats sont générés pour faciliter l'analyse. La Figure 13 montre l'interface utilisateur et un extrait des graphiques générés automatiquement.

Dans le cas de Schneider Electric, le calcul a été réalisé par les consultants et n'a pas été particulièrement chronophage.

3.2.4 Analyses

Cette étape est l'interprétation quantitative et qualitative des résultats. Elle implique les porteurs de projet, les consultants et peut nécessiter l'aide de certains experts, notamment pour l'analyse qualitative. Dans le cas de Schneider Electric, cette étape a duré près d'un mois et demi.

A ANALYSE QUANTITATIVE

L'analyse quantitative vise à interpréter les résultats obtenus à l'étape précédente. Les questions relatives à cette étape sont listées ci-dessous et traitées pour le cas de Schneider Electric.

- *Quelle est l'ampleur de l'impact de l'entreprise sur les différents écosystèmes naturels et quels sont les impacts potentiellement majeurs ?*

BOX 4 FOCUS – Règles de reporting pour les Évaluations d'Empreinte Biodiversité avec le GBS

Les résultats des EEB doivent être ventilés par :

- **Domaine – Terrestre vs Aquatique :** reporter séparément les impacts sur ces deux domaines est nécessaire afin de ne pas minimiser les impacts aquatiques. Les écosystèmes aquatiques couvrent une surface du globe beaucoup plus petite, ce qui signifie qu'un impact de 100 MSA.km² représente une part beaucoup plus importante de la biodiversité aquatique que de la biodiversité terrestre. Cela signifie également que les impacts aquatiques sont généralement quantitativement beaucoup plus faibles que les impacts terrestres (en MSA.km²), tout en étant tout aussi significatifs.

Catégorie comptable – Dynamique vs Statique : conformément au Protocole de la Diversité Biologique, les gains/pertes périodiques (impacts dynamiques) et les impacts négatifs cumulés (impacts statiques) doivent

être reportés séparément (Endangered Wildlife Trust, 2020). Par ailleurs, contrairement aux impacts dynamiques, les impacts statiques ne peuvent pas être additionnés au fil des périodes de reporting, puisqu'ils représentent un stock d'impacts.

Impacts liés à l'écotoxicité : le module écotoxicité dans les versions GBS 1.x étant soumis à des incertitudes plus importantes, les résultats liés à l'écotoxicité doivent être rapportés séparément sans être directement comparés aux autres types d'impacts.

- **Impacts du changement climatique (optionnel) :** rapporter séparément les impacts liés au changement climatique met en évidence les impacts déjà traités via la politique climatique de l'entité et les impacts non climatiques auxquels elle doit faire face par le biais d'actions supplémentaires.

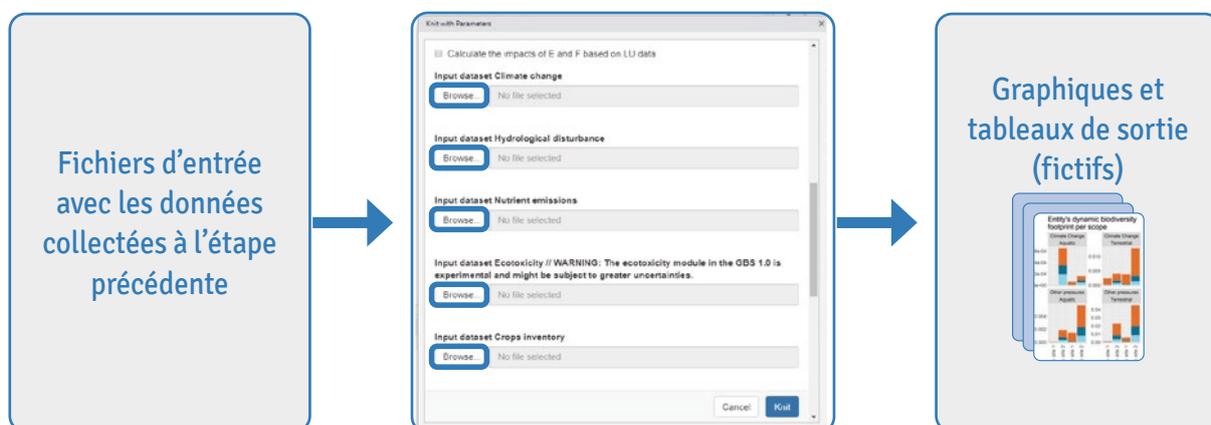


Figure 13 : Représentation de l'étape de calcul

Le bilan global de l'évaluation d'empreinte biodiversité de Schneider Electric est présenté dans la fiche de synthèse de l'étude de cas. Le Scope 1 présente un impact faible par rapport au reste de la chaîne de valeur, l'essentiel de l'impact étant généré en Scope 3 aval et causé par les émissions de CO₂ issues de la phase d'utilisation des produits de Schneider Electric. Hors impacts en aval, 98 % du reste des impacts sont dus aux achats du Scope 3 amont (Schneider Electric & CDC Biodiversité, 2020).

► *Comment l'entreprise est-elle située par rapport à d'autres en termes d'empreinte sur la biodiversité ?*

La Figure 14 donne un aperçu des performances de Schneider Electric par rapport à différents benchmarks :

- La **moyenne mondiale sur le Scope 1**, qui représente l'impact moyen des entreprises à l'échelle mondiale⁽¹⁾.
- Une entreprise moyenne du même secteur que Schneider Electric : « Fabrication de machines et appareils électriques *n.e.c* (*not elsewhere classified*) » (*moyenne sectorielle*) (voir Encadré 5).

(1) Elle est calculée en divisant la perte annuelle totale de biodiversité prédite par GLOBIO-IMAGE par la valeur monétaire totale de la production mondiale en 2011, rapportée dans EXIOBASE (dernière année disponible).

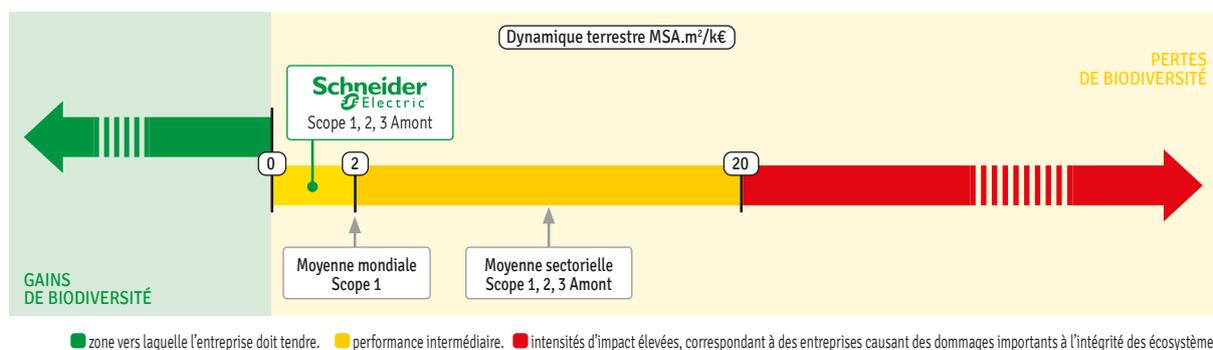


Figure 14 : Performance dynamique terrestre 2019 de Schneider Electric par rapport aux référentiels, 2019 (Schneider Electric & CDC Biodiversité, 2020)

BOX 5 FOCUS – Benchmarks sectoriels

CDC Biodiversité développe une série de 13 fiches⁽²⁾ conçues pour les entreprises ou les investisseurs afin d'évaluer l'impact d'un secteur sur la biodiversité, tel que calculé par le Global Biodiversity Score. Elles sont étayées par une annexe explicative. Elles peuvent être utilisées par les entreprises pour comparer leur impact à la moyenne du secteur ou pour estimer leur impact et les principales pressions sur la biodiversité, et par les investisseurs pour évaluer leur impact sur la biodiversité ou pour situer la performance d'entreprises spécifiques par rapport à des références sectorielles.

(2) <https://www.mission-economie-biodiversite.com/actualites/fiches-benchmark-benchmark-factsheets>

B ANALYSE QUALITATIVE

L'objectif de cette analyse est d'évaluer dans quelle mesure l'analyse quantitative permet de couvrir tous les impacts de l'entreprise sur la biodiversité, dans le périmètre de l'étude, et d'en lister les limites.

► *Quels sont les angles morts de l'étude ?*

Outre les limites du GBS, les données collectées pour l'évaluation d'empreinte biodiversité de Schneider Electric souffrent également de limites. Malgré les efforts des experts

ACV et des équipes achats, les données manquaient de précision – notamment pour les produits fabriqués ou recyclés. Il n'était pas non plus possible de savoir d'où provenaient les matières premières, il a donc fallu utiliser des facteurs d'impact globaux au lieu de facteurs d'impact nationaux plus précis (Schneider Electric & CDC Biodiversité, 2020).

BOX 6 FOCUS – Garanties environnementales

Les facteurs et pressions susceptibles d'influencer l'impact des activités économiques sur la biodiversité n'étant pas (encore) couverts par la méthodologie d'empreinte biodiversité n'apparaîtront pas dans les résultats de l'empreinte. Pour s'assurer que ces facteurs et pressions ne sont pas négligés dans les décisions prises à la suite d'une évaluation d'empreinte, l'entreprise doit les considérer par le biais de différentes actions. Des exemples de telles actions ou de « garanties environnementales » sont inclus dans le Tableau 22. Les garanties environnementales spécifiques au secteur se trouvent dans chaque fiche benchmark.

Tableau 22: *Garanties environnementales à mettre en place pour compléter l'évaluation quantitative d'une EEB (CDC Biodiversité 2020c)*

ENJEUX NON (ENTIÈREMENT) COUVERTS PAR L'APPROCHE GBS	CRITÈRES À APPLIQUER AUX OPÉRATIONS DIRECTES ET À LA CHAÎNE DE VALEUR (EN PARTICULIER LES FOURNISSEURS) POUR ÉVALUER SI DES ACTIONS DOIVENT ÊTRE ENTREPRISES	ACTIONS PERMETTANT DE RÉPONDRE À L'ENJEU
Caractéristiques d'impact spécifiques à la localisation		
Pénurie d'eau	→ Si des activités ont lieu dans des zones soumises à stress hydrique	→ Établir et mettre en œuvre un système de gestion de l'eau
Proximité d'aires HVC (à Haute Valeur de Conservation) / aires protégées	→ Si l'entreprise opère dans ou à proximité de ces zones	→ Établir et mettre en œuvre un plan de gestion ou un plan d'action sur la biodiversité pour les entités concernées → Respecter les exigences légales liées à la hiérarchie de la mitigation
Présence d'espèces menacées ou protégées	→ Si des espèces en voie de disparition ou menacées sont soupçonnées d'être affectées localement par les activités → Si les activités doivent respecter la hiérarchie de la mitigation	
Impact sur la fertilité/la qualité des sols		
Impacts sur la fertilité/la qualité des sols	→ Si les activités ont un impact sur la fertilité ou la qualité des sols	→ Passer à la production ou à l'approvisionnement uniquement basé sur l'agriculture biologique ou à faible impact
Facteurs de perte de biodiversité		
Introduction d'espèces exotiques envahissantes	→ Si les activités peuvent introduire des espèces exotiques envahissantes dans de nouvelles zones (e.g., par le transport)	→ Des initiatives de certification spécifiques peuvent être utilisées/requises pour garantir la conformité → Exiger la mise en place d'un système de gestion pour prévenir l'introduction d'espèces envahissantes → Interdire l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM)
Surexploitation	→ Si les activités contribuent à la surexploitation ou à la surutilisation des espèces vivantes, poussant leurs populations à décliner	→ En cas de secteurs à « haut risque » : les entreprises doivent évaluer un niveau d'exploitation durable → Des initiatives de certification spécifiques peuvent être utilisées/requises pour garantir la conformité → Se conformer à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) → Interdire l'utilisation des espèces de la Liste rouge de l'UICN
Perturbation	→ Si l'on s'attend à ce que les activités perturbent significativement la biodiversité (e.g., sur la base d'une étude d'impact sur l'environnement) ?	→ Réaliser une EIE (Etude d'impact environnemental) et mettre en œuvre ses recommandations → Si pêcheries, pas de relargage.